

# J'AI LE DROIT DE COMPRENDRE ! J'AI LE DROIT D'APPRENDRE !

RÉACTION DE **COMAC** AUX MESURES D'ÉCONOMIES DANS L'ENSEIGNEMENT OBLIGATOIRE FRANCOPHONE

WWW.CHENGETHEWORLD.ORG — COMAC@CHENGETHEWORLD.ORG — 02 / 504 01 42

11 SEPTEMBRE 2009

« J'ai le droit de comprendre, j'ai le droit d'apprendre ». C'est tout ce que les élèves du secondaire sont en droit de se dire. Cela ne semble pourtant pas l'avis du nouveau gouvernement olivier (PS-CDH-Ecolo), de la Communauté française. La ministre en charge de l'enseignement obligatoire, Marie-Dominique Simonet, a sorti un plan d'économie jamais vu depuis plus de 10 ans dans l'enseignement. Au programme: des professeurs surmenés ou sans sécurité d'emploi, des élèves encore moins encadrés, un enseignement encore plus élitiste, des études plus chères,...

## Oui mais concrètement?

La ministre veut, à terme, économiser plus de 150 millions d'euros par an sur l'enseignement obligatoire. Comment compte-elle s'y prendre? En faisant travailler les professeurs plus d'heures par semaine. Dans le secondaire inférieur, les profs seraient obligés de donner cours 24 heures par semaine, auxquelles se rajoute le travail de préparation, correction, etc. Dans le secondaire supérieur, c'est 22 heures. Comme on pouvait lire dans le journal *Le Soir* du 10 septembre: « Pour parler clair: l'horaire de beaucoup d'enseignants sera alourdi. Mécaniquement, la mesure devrait permettre de réduire l'encadrement - si les profs travaillent davantage, il faut forcément moins de profs ». Concrètement on demande aux professeurs de travailler 10% de temps en plus. Si les profs qui sont là travaillent plus, cela veut dire des milliers d'emplois en moins. Les élèves seraient-ils trop encadrés?

Ce n'est pas tout, le gouvernement veut aussi supprimer le droit à la prépension des profs à 55 ans. Cela veut dire, maintenir au travail des profs au bout du rouleau et empêcher des jeunes profs au chômage de se lancer dans la vie. Il veut couper les moyens de l'encadrement différencié et pour les élèves en difficulté. Il veut abandonner le projet de réduction des tarifs pour les abonnements scolaires SNCB. Etc.

La ministre de l'enseignement avait pourtant déclaré le 27 juillet dans la presse écrite que « pour le CDH, le capital humain est essentiel. Il est normal de vouloir exercer cette compétence ». Est-ce cette vision que partage le CDH et le reste du gouvernement?

Comac s'oppose à ce plan d'austérité. En période de crise, l'enseignement doit, au contraire, être considéré comme une priorité. Ce secteur touche 30.000 enseignants, tous les parents et tous les jeunes. Ces mesures sont incompréhensibles de la part d'un gouvernement qui se dit de centre-gauche.

## Oui mais les caisses sont vides, non?

Comac propose une toute autre approche du problème. Il nous faut quitter la voie du sous-financement qui est imposé à la Communauté française depuis bien avant la crise. L'enseignement a besoin de moyens pour améliorer sa qualité et son accès.

En Belgique, un petit groupe de 85.000 millionnaires continuent à ne pas sentir les effets de la crise. Ce sont eux qui se sont enrichis massivement pendant les périodes de croissance. Ce sont eux qui sont les moins taxés. C'est donc à leur porte qu'il faut oser aller toquer via une *taxe des millionnaires*. Celle-ci pourrait rapporter 10 milliards d'euros dont au moins 2 milliards pourraient être consacrés au refinancement de l'enseignement. C'est de cette façon que l'enseignement pourra être financé et donc aider la société belge dans son ensemble à sortir de la crise. C'est une question vitale pour la démocratie.

Une autre piste est possible: l'année dernière, le gouvernement a voté un décret mettant en place des partenariats publics privés (PPP) pour reconstruire entre 5 et 10 % des écoles. Ce partenariat est un piège. Il va endetter la Communauté française en l'obligeant à rembourser aux banques un prêt à des hauts taux d'intérêt pendant plus de 25 ans tout en donnant au consortium qui rassemble les entreprises privées et les banques le droit de gérer l'infrastructure pendant la durée du prêt. Au final, l'État va rembourser 500 millions d'euros en plus aux banques que s'il rentrait dans le cadre d'un investissement public traditionnel avec bons d'états. Pourquoi ne pas envisager la suppression des PPP et économiser ainsi 20 millions d'euros par an?

La taxe sur les millionnaires et la suppression des PPP seraient des premiers pas nécessaire pour se donner les moyens d'une école où apprendre est droit, une école publique, gratuite et de qualité.

